

M. «Prénom_minusc» «Nom_minusc»
«Adresse_1»
«Adresse_2» «Case_postale»
«Adresse_3» «Code_postal»

Matricule : «Mat_raccourci»

Emplacement : «Adresse_dimmeuble»

Demande d'inscription

sur la liste électorale municipale ou référendaire ou
sur la liste électorale de la MRC
par un propriétaire unique d'un immeuble ou
par un occupant unique d'un établissement d'entreprise

Je,

Prénom

Nom

Date de naissance

_____|_____|_____
année mois jour

déclare

détenir la citoyenneté canadienne

désire être inscrit sur :

la liste électorale municipale

la liste référendaire

la liste électorale de la MRC des Pays-d'en-Haut

à titre de :

propriétaire¹ unique d'un immeuble depuis le :

_____|_____|_____
année mois jour

occupant¹ unique d'un établissement d'entreprise depuis le :

Adresse de la propriété ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

_____		_____	
N°	Rue ou emplacement, no de lot	Ind. rég.	Numéro de téléphone
_____	_____	_____	_____
Municipalité	Code postal	Adresse électronique	

Adresse du domicile de l'électeur :

_____		_____	
N°	Rue	Ind. rég.	Numéro de téléphone
_____	_____	_____	_____
Municipalité	Code postal	Adresse électronique	

Signature

Signature du propriétaire unique ou de l'occupant

_____|_____|_____
année mois jour

Note¹ : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative. De plus, ce dernier doit être citoyen canadien, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur la liste électorale municipale ou référendaire ou sur la liste électorale de la MRC.

Note² : Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la Municipalité aux coordonnées apparaissant au bas de ce formulaire.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.